



SCIC / SAS CENTRALES VILLAGEOISES

BEAUME - DROBIE - SOLAIRE

Lettre d'information n°1 septembre 2021

Notre 1ère centrale photovoltaïque :

Samedi 11 septembre nous avons été heureux de fêter l'inauguration de notre **1ère centrale photovoltaïque** située sur le toit de la salle polyvalente de Vernon mise en service le 16 juin,



ainsi que celles de 2 particuliers de Vernon et de Joyeuse (mises en service le 16 et 17 juin).



Les panneaux sont pourvus d'optimiseurs de puissance ainsi, s'il y a un problème sur un panneau (ombre ou salissure) cela n'a pas d'incidence sur la production des autres panneaux.

La production totale attendue est de 33 000 kWh/an soit l'équivalent de la consommation de 12 ménages de 4 personnes hors chauffage.

Le coût de ces 3 réalisations est de 57 000 € (15 000 € de subvention (région, état, Europe), 33 000 € d'emprunts bancaires, 9 000 € de fonds propres).

Le retour d'investissement est prévu sur 12 ans.

A ce jour (deux mois après la mise en service) nous avons produit : 12 450 kWh

D'autres toits sont en vue :

Aujourd'hui, la hausse des matières premières et les tarifs de rachat de l'électricité produite en baisse constante nous obligent à rechercher des toits de **200 m2 minimum** afin de permettre une rentabilité compatible avec la pérennisation de notre coopérative.

Cependant les 3 Communautés de Communes du Sud-Ardèche (PAYS des VANS, LES GORGES de l'ARDECHE et le PAYS de BEAUME DROBIE) ont décidé de mutualiser leur projet TEPOS (territoire à énergie positive), ce qui autorise Beaume-Drobie-Solaire à intervenir désormais sur le territoire des 3 Communautés de Communes ouvrant ainsi d'autres perspectives sur le repérage de plus grands toits.

Où en sommes-nous ?

Nous avons réussi à réunir un capital de 56 900 € en 2 ans malgré un contexte sanitaire difficile. Ce capital est détenu par 67 souscripteurs et souscriptrices (4 entreprises, 11 collectivités territoriales et 52 citoyen.nes).

Pendant deux ans (temps nécessaire à la rentrée d'argent générée par la production d'énergie de nos 1ères installations photovoltaïques), il nous faut :

- trouver de nouveaux actionnaires (une part = 100 €)
- encourager celles et ceux qui font déjà partie de Beaume Drobie Solaire à augmenter leur participation quand c'est possible

Ce qui nous permettra de réaliser de nouvelles installations.

Le conseil de Gestion